

Label LNV – Saison 2017/2018

Après trois premières campagnes de labellisation marquées par la progression constante des clubs LNV, il a été décidé à leur demande de revoir certaines particularités du Label LNV pour cette nouvelle campagne.

Créé pour permettre de garder une flexibilité sur son fonctionnement, cet outil a donc été réaménagé durant l'année 2016 afin de proposer des modifications significatives pour l'ouverture du module aux clubs. En maintenant un objectif d'attractivité du secteur professionnel du volley, le nouveau Label oriente un peu plus les clubs vers le développement du marketing et de la communication, tout en gardant des axes forts sur les aspects organisationnels et administratifs afin de garantir un certain niveau de structuration des clubs.

Par ailleurs, l'outil est devenu moins lourd et permet aux clubs de répondre avec plus de précisions et d'assurance aux nouveaux critères. Cette année a également vu apparaître la possibilité, pour les clubs, de présenter à la Commission Label des « Projets Clubs » afin d'amener ceux-ci à porter de nouvelles réflexions sur leur club et ce qui les entoure. Des points bonus sont venus récompenser les clubs qui ont souhaité participer à cette réflexion.

Alain GRIGUER, Président de la LNV déclare que « La Ligue Nationale de Volley se félicite de posséder un tel outil avec le Label club. Il est notamment important que les clubs affichent ces progrès, d'autant que nos championnats profitent d'une visibilité précieuse sur une chaîne gratuite et en claire (L'Equipe). C'est dans cette optique de développement de partenariats et de structure, que le Label doit servir de moteur à nos clubs ».

Bernard BELY, Secrétaire Général de la LNV et Président de la Commission Label LNV se montre, pour sa part, « enthousiaste sur la qualité des dossiers présentés lors de cette saison et ce, malgré une nouvelle formule. Pour preuve de cette implication de tous, nous remarquons que le nombre de clubs labellisés 3 étoiles a doublé cette année, alors que les critères se veulent plus qualitatifs. C'est donc une réussite qu'il faudra confirmer dans le futur avec ce même engagement complet des clubs de nos championnats ».

La Commission Label LNV est composée du Secrétaire Général de la LNV, qui la préside avec voix consultative. Hormis le président de la Commission, ces membres n'ont aucun lien avec les clubs qui seraient amenés à évoluer au sein d'un championnat géré par la LNV. À ce jour, la Commission comprend Julien BERENGER (Avocat), Virgile CAILLET (Délégué Général de l'Union sport & cycle), Sandrine JALLET-PILLOT (Directrice juridique de la LNR), Cécile MANTEL (Responsable juridique FFHB), Julien MONTEL (Consultant) et Sabine FOUCHER (Représentante du Ministère des sports).

Vous trouverez ci-après la liste des Labels délivrés pour la saison 2017/2018.



LABEL 1 étoile

-  SF Paris SC
-  Terville Florange
-  Vandoeuvre Nancy

LABEL 2 étoiles

-  Béziers
-  Evreux
-  Le Cannet
-  Nantes
-  Quimper
-  RC Cannes
-  Venelles

LABEL 3 étoiles

-  Mulhouse



LABEL 1 étoile

 Narbonne

LABEL 2 étoiles

 Ajaccio
 AS Cannes
 Chaumont
 Nantes Rezé
 Nice
 Paris
 Poitiers
 Sète

LABEL 3 étoiles

 Montpellier
 Toulouse
 Tours



LABEL 1 étoile

-  Cambrai
-  Martigues
-  Nancy
-  Orange
-  Plessis-Robinson
-  St Quentin

LABEL 2 étoiles

-  Rennes
-  St Nazaire
-  Tourcoing